

Commission européenne
DG Recherche & Innovation
Innovation ouverte et science ouverte
B-1049 Bruxelles
Belgique

Nice, le 3 février 2021

Affaire suivie par :
Sophie ROUZIERE
Hrs4r@oca.eu

Réf. : DM/SR/2021-015

Object : Lettre d'engagement - HRS4R

Engagement à mettre en œuvre les principes de la charte européenne du chercheur relative au code de conduite du recrutement des chercheurs à l'Observatoire de la Côte d'Azur. Lancement de la démarche HRS4R le 10 décembre 2020.

L'Observatoire de la Côte d'Azur (OCA) salue et soutient totalement l'initiative de la commission européenne d'assurer un environnement de travail favorable à ses chercheurs.

L'OCA est un observatoire astronomique et géophysique et un établissement public administratif du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Bénéficiant de l'autonomie administrative et financière, l'OCA est le fer de lance de la région en matière d'activités de recherche en sciences de la Terre et de l'Univers. Ces recherches sont menées dans trois unités de recherche en tutelle partagée (Université Côte d'Azur, CNRS, IRD, OCA). L'OCA est établissement-composante de l'Université Côte d'Azur (UCA) créée le 1er janvier 2020. UCA est reconnue comme l'une des meilleures universités de recherche de haut niveau en France.

En tant que directeur de l'Observatoire de la Côte d'Azur, je suis convaincu que cette initiative contribue à aider la mobilité des chercheurs et à renforcer l'attractivité et l'excellence des établissements d'enseignement supérieur en Europe, conformément à l'objectif de développement de la Zone Européenne de recherche. L'OCA est engagé dans plusieurs projets européens. C'est notamment le cas du Ulysseus European University en partenariat avec UCA, un projet qui vise à renforcer la coopération et les échanges entre plusieurs universités européennes.

La démarche HRS4R s'inscrit dans la stratégie de l'observatoire de développer son rayonnement et son attractivité à l'international. Elle s'inscrit aussi dans le processus continu d'amélioration de nos procédures internes pour offrir de meilleures conditions de travail à nos chercheurs et pour maintenir le plus haut niveau en recherche et éducation en général. L'engagement de l'OCA dans le processus HRS4R est conforme à sa stratégie globale d'amélioration permanente des conditions de travail, des procédures de recrutement, opportunités de développement de carrières et de formation des chercheurs.

Plusieurs plans d'action phares sont actuellement mis en œuvre par l'observatoire : la convention communication sans stéréotypes de genre ; la lutte contre le sexisme, les violences sexuelles et la discrimination ; la nomination d'une référente de l'éthique et de l'intégrité scientifique.

Nous travaillons à la mise en place d'un plan d'action pour l'égalité femmes-hommes, et à une campagne d'information pour promouvoir la qualité de vie au travail et les démarches OTM-R.

En prenant cet engagement, je souhaite exprimer ma détermination à poursuivre cette initiative et mon ferme soutien aux 40 principes de la Charte européenne du chercheur et de son code de conduite ainsi qu'23 principes de l'OTM-R avec pour objectif de maintenir durablement les pratiques de l'observatoire dans le respect des normes européennes de qualité du label HRS4R.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.


Observatoire de la Côte d'Azur
L'administrateur provisoire
Denis MOURARD

Denis MOURARD
Administrateur provisoire

